

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1995

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Rallié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
La titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

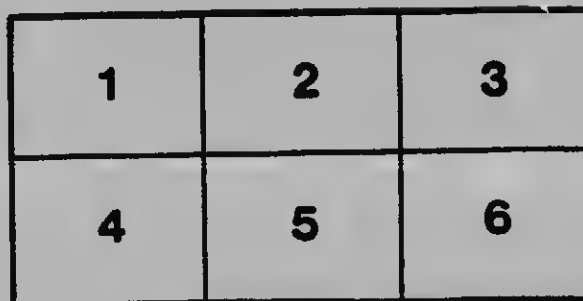
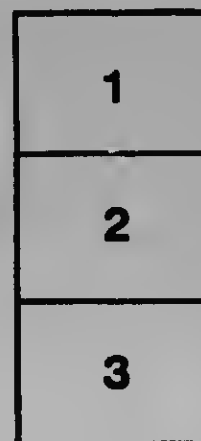
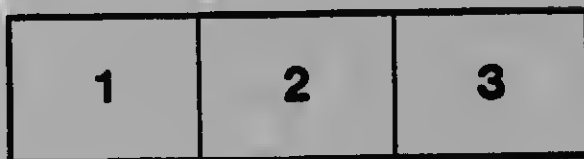
Bibliothèque générale,
Université Laval,
Québec, Québec.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contains the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque générale,
Université Laval,
Québec, Québec.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

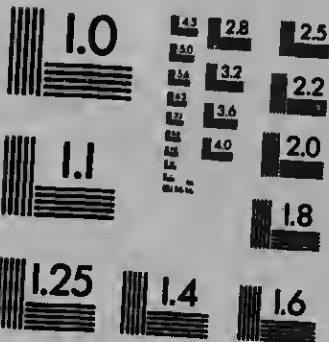
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5989 - Fax



9 Sylva culti. nos

LA

COLONISATION

ET LA

FORET

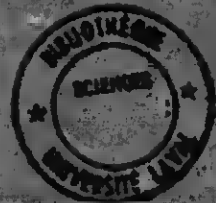
LA PARCELLE DE BOIS DU CULTIVATEUR

DEUX CONFÉRENCES DE M^{GR} LAFLAMME FAITES, LA PREMIÈRE
A L'UNIVERSITÉ LAVAL DE QUÉBEC ET LA SECONDE
A LA CONVENTION FORESTIÈRE DE MONTRÉAL



QUEBEC
IMPRIMERIE DE *L'Action Sociale*

1908





L

DEU



SD
438
Q3
L164
1908
Ex.13

LA

COLONISATION

ET LA

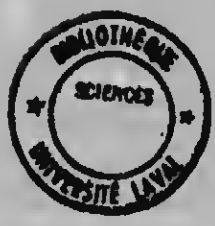
FORET

LA PARCELLE DE BOIS DU CULTIVATEUR

DEUX CONFÉRENCES DE M^{GR} LAFLAMME FAITES, LA PREMIÈRE
A L'UNIVERSITÉ LAVAL, DE QUÉBEC ET LA SECONDE
A LA CONVENTION FORESTIÈRE DE MONTRÉAL. SCIENCES



QUÉBEC
IMPRIMERIE DE *L'Action Sociale*
—
1908





LA COLONISATION ET LA FORÊT

CONFÉRENCE DONNÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL DE
QUEBEC, LE 5 MARS 1908

De toutes les questions d'intérêt public qui ont trait à l'avenir économique du Canada, je n'en connais pas de plus importante que celle des forêts. C'est de ce côté que devrait converger toute la sollicitude des Canadiens, puisque de la solution qu'on donnera à ce problème, dépend, dans une large mesure, la prospérité générale du pays. Nous sommes riches en forêts ; à ce point de vue, nous sommes peut-être le peuple le plus riche du monde. Mais nos ressources forestières ne sont pas inépuisables. Le dire serait faire preuve de mauvaise foi ou d'ignorance.

De plus, nous devons tenir, non seulement à profiter, nous, de cette richesse, mais encore à la transmettre intacte à nos enfants. Quelle faute serait donc la nôtre si, par imprévoyance ou par mauvaise administration, nous en arrivions à tout compromettre et à voir venir le jour où nous serions forcés, tout comme nos voisins et pour les mêmes raisons, de

chercher ailleurs les ressources que le Providence avait si largement mises à notre disposition.

Ne croyez pas qu'en vous parlant ainsi, je mette de côté, ou simplement que je regarde comme peu importantes, les richesses, publiques ou privées, qui proviennent de l'agriculture, du commerce, de l'industrie ou des mines. Au contraire, toutes doivent marcher de front et, tout en mettant en premier rang nos richesses forestières, nous devons tenir grand compte des autres. Cependant permettez-moi de vous dire que si, ce qu'à Dieu ne plaise ! ces dernières disparaissaient un jour, le Canada pourrait encore vivre de ses forêts, puisque, de toutes ses ressources, la forêt constitue encore le plus sûr, le plus facile à exploiter et le plus durable.

En effet, l'agriculture, l'industrie, les mines, exigent beaucoup de travail, et, au point où nous sommes rendus les choses, des crises plus ou moins violentes peuvent survenir, et de

fait, surviennent quelquefois, qui les paralysent pour un temps. Les salaires des ouvriers augmentent tous les jours, et on en est à chercher avec anxiété à quel niveau s'arrêtera cette alarmante progression et quelles en seront les suites.

D'autre part, les mines, par leur nature même, ne sauraient durer indéfiniment. Déjà, par exemple on se demande, dans les pays houilliers, quand arrivera la fin des dépôts de houille ; et bien qu'on ne soit pas d'accord sur la durée probable de ces dépôts, tout le monde convient qu'ils disparaîtront un jour. On peut en dire autant de tous les gisements miniers, car ils ne se régénèrent pas au fur et à mesure qu'on les exploite. Au contraire ils s'épuisent. La forêt, elle, de sa nature, est inépuisable. C'est une richesse qui se reproduit sans cesse, pourvu qu'on l'utilise avec discrétion.

Elle s'accroît d'elle-même, sans culture ; des procédés de sylviculture bien entendue peuvent, il est vrai, en augmenter la valeur, mais elle n'attend pas les soins du forestier pour nous offrir ses trésors. Elle pousse dans tous les sols, et si, quelque part, le nature de la terre ne convient pas à telle ou telle espèce d'arbres, d'autres prennent le pisce, et la frondaison verdoyante conserve toujours sa continuité. Et, chose merveilleuse, c'est souvent dans les sols les plus pauvres que poussent, ici au Canada, les essences les plus précieuses. Ainsi, par exemple, tout le monde sait que nos riches forêts de pin ne se rencontrent que dans les sols légers et sablonneux, sols qui ont toujours refusé de produire n'importe quelle espèce de céréales après la disparition du bois qui les recouvrait. On sait de même que des sur-

faces, trop rocheuses, n'ont plus rien qu'on leur ait enlevé de forêt. Et il est évident que des produits précieux se sont trouvés pour toujours sans que des arbres les remplacent.

N'oublions pas encore du bois augmente tous les jours. Dans nos cantons de commerce du seul bois doublé en moins de quarante ans, lorsqu'on dit, sans être bien sûr, que, pour l'épave est rendu au prix maximum, on est loin d'être sûr que tous les autres bois d'œuvre comptent que, vu les conditions, un bon nombre d'essences, ne valent pas d'écabeteurs il y a vingt ans, se vendent à des prix très rémunérateurs.

Ajouterai-je un mot de bienfaisance de la forêt sur les pouvoirs hydrauliques ? Il serait vouloir prouver ce qu'il est évident que personne ne met en doute. Il est facile pour s'en convaincre les yeux sur ce qui s'est fait dans les régions montagneuses de France, de l'Italie, ou de l'Espagne, pour comprendre clairement que le malheur conduit un développement intensif et intelligent.

Dans une récente étude dans le numéro de janvier de la Revue de l'Académie des sciences politiques et sociales, Gifford Pinchot résume les points les plus importants de la thèse établie sur le rôle de la forêt sur les cours d'eau. Le premier est que le boisement diminue la différence entre les hautes eaux et celui de l'étiage, et par conséquent régularise le débit. Le second est qu'il protège la

top rochauses ou à ponts trop
ont plus rien produit après
ur aat enlavs leur couvertur-
rét. Et il est arrivé trop sou-
e des produits de valeur
sont trouvés à disparaître
jours sans que rien ne les ait

ons pas encore que le prix
augmente tous les jours.
canton de l'Est la valeur
ale du seul bois de pulpe a
moins de quatre ans. Et
dit, sans être cependant
que, pour l'épinette, on en
au prix maximum, cette li-
loin d'être atteinte pour
autres bois d'œuvre; sans
ne, vu les circonstances,
e d'essences, qui ne trou-
d'acheteurs il y a quinze
s, se vendent aujourd'hui
rés rémunérateurs.

je un mot de l'influence
de la forêt sur le climat,
voirs hydrauliques? Ce
prouver ce que per-
t en doute. Il suffit d'all-
en convaincre de jeter
ce qui s'est passé dans
montagneuses de la
Italie, ou de l'Espagne,
dire clairement à quel
a conduit un défrichement
intelligent.

récente étude publiée
de janvier 1908 des
Académie américaine
politiques et sociales, M.
ot résume en deux
établissant l'influence
r les cours d'eau. Le
e le boisement dimi-
e entre le volume de
celui de l'étiage, par
ulerie le débit. Le
protège la surface

du sol contre l'érosion des agents
atmosphériques, et que par suite
il réduit à un minimum le rampli-
sage des voies d'eau navigables par
l'apport constant des débris miné-
raux.

Il établit le premier point de sa
thèse en comparant deux rivières des
Etats-Unis qui ont des bassins hydro-
graphiques égaux mais dont l'une
draine les surfaces dénudées de l'Ari-
zona tandis que l'autre coule dans
les régions boisées des monts Casca-
de. La première atteint un débit
maximum de 9000 pieds cubes par
seconde; son débit moyen n'est que
quinze pieds cubes, et, pendant une
grande partie de l'année elle est à sec.
La seconde, avec une quantité de
pluie annuelle de six à neuf fois
plus grande ne déverse jamais plus
de 3600 pieds cubes par seconde.
Son débit moyen est de 1000 pieds
cubes et son débit maximum est tou-
jours au moins 2, pour cent du débit
moyen. C'est dire qu'elle coule toute
l'année et est toujours susceptible
d'être utilisée.

Sans sortir de notre province, il
est facile de trouver des exemples
analogues. Il ne manquent pas de riviè-
res dont la régularité a varié grand-
ement, au grand détriment de leur
valeur comme force hydraulique, de-
puis que le défrichement en a at-
teint les sources, surtout si elles
n'ont pas de lacs à leur origine ou le
long de leur cours. Telles sont les
rivières Coudière, Bécancourt, Ni-
colet, St-François, sans compter plu-
sieurs autres.

De tout cela nous devons conclure
que, non seulement le disparition
des forêts canadiennes serait une ca-
lamité publique irréparable au point
de vue du commerce et de l'énergie
hydraulique, mais encore que leur

amoindrissement notable par suite
du défrichement mal entendu des
régions qui ne devraient pas l'être,
compromettrait gravement la pro-
grès économique du pays.

Nous pouvons donc dire—et tout
le monde doit l'admettre—que nous
avons ici une question forestière
dont l'étude s'impose à tous ceux qui
s'intéressent à l'avenir de notre pro-
vince. Je n'en connais pas de plus
importante. D'autant qu'elle se com-
pique étrangement des rapports né-
cessaires qui existent, entre la con-
servation de nos forêts comme capi-
tal économique, et le progrès de la
colonisation que nous devons favori-
ser de toutes nos forces.

À première vue, il semble que ces
deux programmes sont en antagonis-
me. En effet, partout où le colon s'é-
tablit, la forêt doit disparaître en
tout ou en partie. Et si, comme on le
dit et comme on semble le désirer
quelquepart, on arrive à coloniser
tout Québec, nos forêts auraient dis-
paru pour toujours et ce serait un
désastre. On se trouve donc en pré-
sence de deux intérêts opposés, qui
semblent s'exclure mutuellement.
Aussi les gens éclairés, les vrais pa-
triotiques, se demandent-ils avec anxié-
té s'il est possible de trouver comme
une zone moyenne ou se fera la con-
ciliation. Je crois que ce terrain d'en-
tente existe et c'est ce que je ven-
drais vous dire en quelques mots.

Lorsque les premiers colons fran-
çais arrivèrent à Québec, il y eut juste
trois siècles. Ils se trouvèrent en face
des forêts vierges qui recouvraient
toute la contrée. Pour extraire du sol
les grains qui devaient les nourrir,
ils durent s'attaquer à ces hautes et
riches fûtes, en enlever ou détruire
les débris, de façon à exposer à l'é-
nergie solaire les futures moissons

destinée à sustenter la nouvelle colonie. La tâche fut rude. Elle dura des années, qu'a dis-je ? elle dura encore et on a'y livra toujours avec la même ardeur. On abattit avec frénésie et, dans cette fièvre de défrichement aucun arbre ne fut épargné. Si bien, qu'après de longues et nombreuses années de travail, nos campagnes apparurent avec cette quasi nudité qu'elles ont toujours gardé depuis.

Quoi qu'on en dise, je ne crois pas qu'on puisse reprocher à nos ancêtres ce parti pris de destruction à outrance qu'on a appelé la "haine de l'arbre". Car, après tout, les arbres qu'on eut épargnés dans le temps auraient-ils survécu à leurs compagnons abattus par le défricheur ? Dans une forêt, les individus se protègent, se défendent mutuellement ; et ceux d'entre eux qui, dans le défrichement primitif, pour une cause quelconque, se seraient trouvés subitement privés de voisinage, auraient très probablement disparu bien tôt renversés par le vent, ou tués par les conditions climatiques nouvelles auxquelles ils seraient été subitement exposés. Par conséquent les arbres isolés ne pouvaient guère survivre. Tout au plus aurait-on pu et dû ne pas abattre les touffes d'arbres qui couvraient les rochers ou qui poussaient dans des terrains trop pauvres pour que la culture en fût profitable.

Dans tous les cas les défrichements commencés à l'aurore du 17^e siècle dans les environs de Québec, se sont continués incessamment depuis. De nos jours encore, ils se poursuivent de tous les côtés et pas assez vite au gré de ceux qui aiment véritablement notre province.

En effet pour nous, la colonisation c'est la véritable richesse, puisque qu'elle augmente notre population stable et, par suite, notre influence générale dans la Dominion. D'ailleurs l'espace ne nous manqua pas. Il nous reste encore de vastes surfaces à coloniser. Défricher, nous avons la place parmi nous pour des millions de nouveaux colons et ces millions nous prétendons bien les trouver chez nos compatriotes. L'expérience du passé nous a prouvé que, en général les émigrés étrangers sont d'assez pauvres défricheurs. La nature des travaux à faire, toujours très dure ; les conditions nouvelles d'existence ; la rudesse du climat qui oblige ces nouveaux venus à modifier d'une façon inconnue pour eux leur système de culture et leur manière de vivre ; voilà plus qu'il faut pour les dérouter et leur faire abandonner la partie. C'est donc parmi les enfants du sol que nous devons recruter nos colons, et cela en aussi grand nombre que possible.

Voilà pourquoi tous les citoyens de la province de Québec, depuis les ministres jusqu'au dernier manoeuvre, favorisent de toutes leurs forces les progrès de la colonisation ; voilà pourquoi on en parle si souvent, soit pour réchauffer le zèle s'il s'attardait, soit pour la développer là où il n'existe pas encore. Ce faisant, nous avons la conscience de travailler très efficacement à développer à tous les points de vue notre prospérité économique. Nous n'oublions pas que, dans un sol fertile, un acre en culture donne plus de profit qu'un acre en forêt, et que nous avons tout intérêt à remplacer le second par le premier. Aussi nous donnerons-nous garde d'y manquer.

effet pour nous, la colonisation la véritable richesse, puis augmente notre population et, par suite, notre influence dans le Dominion. D'ailleurs, l'espace ne nous manque pas, il reste encore de vastes surfaces à défricher, nous avons l'espace parmi nous pour des millions de nouveaux colons et ces millions de nouveaux colons ne nous préoccupent pas. L'expérience de nos compatriotes. L'expérience de nos émigrés étrangers nous a prouvé que les émigrés étrangers réussissent mieux à faire, toujours les mêmes travaux à faire, toujours les mêmes conditions nouvelles ; la rudesse du climat qui nous est inconnue pour eux leur permet de modifier leur culture et leur manière de vivre et leur faire abandonner l'agriculture. C'est donc parmi les émigrés que nous devons recruter nos colons, et cela en aussi grand nombre que possible.

Pourquoi tous les citoyens de la province de Québec, depuis les uns jusqu'au dernier manœuvrier, ne se préoccupent-ils pas de toutes leurs forces de la colonisation ; voilà ce qu'il faut en parler si souvent, soit par le zèle s'il s'attardait, soit par le développement là où il n'existe pas. Ce faisant, nous avons travaillé très efficacement à tous les degrés de notre prospérité économique. N'oublions pas que, dans un acre en culture, nous avons tout intérêt à faire le second par le premier, nous donnerons-nous la peine de le faire.

Mais alors doit-on redouter que notre province se trouve un jour complètement privée de ses riches forêts ? Peut-on craindre de voir arriver le moment où elle prendra l'aspect dénudé de ces pays de l'Ouest, où les arbres sont des raretés et où l'on dépense chaque année des millions de piastres pour en planter ? Si ce malheur nous arrivait, je n'hésite pas à le dire, ce serait notre ruine économique. La source des richesses provenant de la vente de nos bois serait tarie ; la valeur de nos forêts hydrauliques, la seule énergie à bon marché que nous ayons, serait anéantie ; notre climat deviendrait analogue à celui des pays entièrement déboisés, c'est-à-dire, plutôt désertique, et l'agriculture elle-même en souffrirait grandement.

Aussi quand nous poussons si fort à la colonisation, l'idée ne nous vient pas d'en arriver à ce résultat exagéré. Nous n'avons pas l'intention de tout défricher ; nos forêts, nous y tenons plus que personne. Mais la province de Québec est tellement grande ; les millions d'acres que nous avons encore en bois sont si nombreux, que nous pouvons sans aucun danger en distraire une large partie, la meilleure, pour la consacrer à l'agriculture, sans que nous ayons à redouter aucun malheur que j'énumérerais plus haut. Mais cela, à une condition : c'est que nous sachions faire convenablement les choses et agir avec prudence.

TERRES COLONISABLES

Il y a donc tout d'abord un départ à faire entre les parties du pays qui doivent être colonisées et celles qu'il vaut mieux garder en forêts. Et c'est justement sur ce point que le conflit peut éclater et, en fait, éclate assez

souvent entre la colonisation et les intérêts forestiers. Certaines zones doivent être concédées au colon ; les autres gardées avec leur couverture primitive de bois. Le problème de cette distinction à faire, pour délicat qu'il soit, n'est pas insoluble. Pour le résoudre, du moins dans ses grandes lignes, la géologie nous sera un sérieux appoint.

On sait que la province de Québec est divisée en deux parties inégales par le Saint-Laurent qui la traverse du sud-ouest au nord-est. De chaque côté, à des distances inégales, se rencontrent deux chaînes de montagnes, les Monts Notre-Dame au sud-est et les Laurentides au nord-ouest. Nous savons encore que toute la surface du pays, émergée de l'océan silurien depuis les premiers âges géologiques, fut, pendant un nombre de siècles incalculable, soumise à l'action désagrégeante des agents atmosphériques et que, par conséquent, les roches qui se trouvaient à la surface ont dû se décomposer sur une assez forte épaisseur. A la fin des âges géologiques, les glaciers puissants qui labourèrent alors tout le pays, en partant soit du massif laurentien, soit des Monts Notre-Dame, arrachèrent au sol et transportèrent un peu partout les débris minéraux sous la forme de moraines glaciaires, telles qu'on en retrouve les restes éparpillés dans toutes nos régions montagneuses.

Ce raboutage violent, divisions nous dernièrement dans la "Presse", causa une modification profonde dans l'orographie primitive. Les sommets montagneux furent étêtés et leurs débris dispersés dans tous les courants glaciaires. En sorte que, plus tard, lorsque, grâce à un affaissement général de la surface du pays, le glacier continental fondit sous

l'influence d'un climat plus chaud, la surface des Laurentides apparaît avec le faciès qu'elle a maintenant, irrégulièrement couverte des débris minéraux que la glace avait charriés avec elle.

MORAINES ET ALLUVIONS

L'ensemble du massif des Laurentides d'alors se distinguait cependant de l'apparence qu'il présente de nos jours par un point que nous devons noter. L'eau de fusion de la glace s'ajoutant aux eaux météoriques annuelles, les lacs devaient être plus grands et plus nombreux qu'ils sont maintenant. Par conséquent, pendant que, par suite de cet affaiblissement général, la plaine du St-Laurent était envahie par l'océan jusqu'aux grands lacs, la surface de nos régions montagneuses, surtout de cette partie que M. Suess a appelée le "Bouclier canadien", subissait une immersion analogue, quoique infiniment plus restreinte et toute localisée en de certains endroits, immersion causée par l'envahissement de l'eau de fusion du glacier.

L'action mécanique de cette eau sur les détritiques morainiques accumulés dans les vallées fut très profonde. Elle les remania, les classa, pour ainsi dire, et donna à leur surface une plus grande régularité. Les matériaux les plus lourds se déposèrent les premiers; puis successivement les plus légers—sables et argilles—se répandirent en lits réguliers à la partie supérieure de l'ensemble des premiers dépôts. Voilà pourquoi, pendant que l'eau océanique régularisait la belle et riche plaine du St-Laurent, les eaux glaciales créaient, de la même façon, les terrains d'alluvion qu'on rencontre autour des

lacs et le long des rivières des Laurentides. Il ne fallait rien moins que cette circonstance pour améliorer, au point de vue agricole, les matériaux dispersés par le glacier. Sans cela, les moraines auraient gardé tous leurs caractères primitifs. Partout on n'aurait trouvé que des monticules irréguliers, ramassés de cailloux anguleux, de gravier, de sable, d'argille, mélangés ensemble en toute proportion, distribués de tous les côtés sans aucun ordre et dont la composition, par conséquent, aurait varié grandement d'une moraine à l'autre. Voilà pourquoi les pays à sol exclusivement morainique sont le plus souvent de pauvres pays agricoles.

Ce que nous venons de dire du massif des Laurentides peut s'appliquer, dans une bonne mesure, à la région des Monts Notre-Dame, avec cette différence toutefois que, dans cette dernière région, la plupart des moraines sont constituées par l'amoncellement de détritiques locaux, dont la composition minéralogique diffère de ceux de la région du nord.

Cet aperçu de l'histoire géologique de notre province, nous met plus en mesure d'apprécier, au point de vue agricole, la valeur de son sol arable. Par conséquent, nous savons mieux de quel côté il convient de diriger la colonisation. Sur ce point particulier, nous devons mettre immédiatement à part la vaste plaine centrale, celle du "saint-Laurent", éminemment fertile, je le veux bien, mais les défrichements sont terminés depuis longtemps. L'attention doit donc se porter exclusivement sur les régions montagneuses du nord-ouest et du sud-est.

Comme nous venons de le dire, on ne rencontre là qu'un sol d'origine

et le long des rivières des Laurentides. Il ne fallait rien moins qu'une circonstance pour améliorer, au point de vue agricole, les matériaux dispersés par le glacier. Sans les moraines aurales gardés leurs caractères primitifs. Par conséquent n'aurait trouvé que des moraines irrégulières, ramassées de cailloux, de gravier, de sable, et, mélangés ensemble en toute confusion, distribués de tous les côtés sans aucun ordre et dont la répartition, par conséquent, aurait dépendu d'une moraine à l'autre. Voilà pourquoi les pays à sol morainique sont le plus souvent de pauvres pays agri-

culs. Nous venons de dire du sol des Laurentides peut s'apprécier une bonne mesure, à la région des Monts Notre-Dame, avec une référence toutefois que, dans cette région, la plupart des sols sont constitués par l'accumulation de débris locaux, dont la composition minéralogique est celle de la région du nord. En raison de l'histoire géologique de la province, nous met plus d'apprécier, au point de vue de la valeur de son sol, la valeur de son sol. Par conséquent, nous savons que quel côté il convient de coloniser. Sur ce point nous devons mettre l'accent à part la vaste plaine fertile du Saint-Laurent, que je ne veux bien, par conséquent, que les enrichissements sont terminés longtemps. L'attention se porte exclusivement sur les sols montagneux du sud-est. Nous venons de le dire, ou plutôt qu'un sol d'origine

essentiellement glaciaire. Dans la plupart des cas les débris morainiques sont demeurés tels que les avait laissés le glacier par conséquent essentiellement irréguliers. En quelques endroits cependant, les eaux ont ramassés ces déchets et en ont formé des plaines alluviales plus régulières. De là il suit qu'on peut partager le sol des régions montagneuses en deux classes : le sol morainique proprement dit et le sol d'alluvion.

DIFFÉRENCE DES SOLS

En général le premier, dans son ensemble, est loin de valoir le second, il est beaucoup plus rocheux, de composition plus irrégulière, plus capricieuse. Lorsqu'on le défriche, on trouve une terre qui, grâce à l'humus que les siècles y ont accumulé, grâce aux cendres du défrichement, donnera peut-être de bonnes récoltes pendant dix ou quinze ans. Mais une fois cette provision d'engrais naturel épuisée, le ruissellement superficiel la lavera bien vite, emportant le plus riche, l'argile, et laissant en place le sable et le gravier. Ce sera la disette pour le colon, à moins qu'il ne fasse un copieux usage d'engrais artificiel, ce qui serait assez dispendieux. Et si de plus, par suite d'un calcul inconsidéré, il a épuisé la provision de bois d'œuvre et de feu qui recouvrait primitivement sa terre, la ruine sera menaçante.

À propos de la fertilité naturelle des sols d'origine glaciaire, M. G.-C. Piché, ingénieur forestier de Québec, a eu l'occasion de faire examiner vingt-et-un échantillons choisis par lui-même dans le canton Tolleter, comté de Joliette. Ce district n'est pas encore ouvert à la colonisation,

et il s'agissait précisément de savoir quelle était la valeur du sol au point de vue de l'agriculture. M. le Dr Sebott, chimiste de la Ferme expérimentale, chargé de faire cet examen, se prononce comme suit :

"On peut regarder ces sols comme étant de stériles sableuses, l'argile n'existant qu'en quantité négligeable dans la plupart d'entre eux, et, là où on la trouve, — dans quatre ou cinq — la proportion en est très faible. Ce sont donc surtout des sables, recouverts à gros grains, avec un peu de gravier, auxquels est associée une proportion variable de matière végétale. Le plus grand nombre des échantillons sont tout à fait pauvres comme terres agricoles, et l'examen chimique qu'on a eu à fait confirme absolument cette manière de voir. Sauf quatre ou cinq, on y rencontre peu de matières végétales et d'azote. Et, comme il faut surtout tenir compte de ceux-ci quand il s'agit d'apprécier la fertilité d'un sol, je crois que, à moins de pratiquer là une culture spéciale, ces terres deviendraient bientôt tout à fait impropres à l'agriculture.

"En somme, je crois que ces lots conservés en forêts et traités suivant un bon système d'exploitation forestière, donneraient de meilleurs revenus que si on voulait les exploiter pour des fins agricoles. Quelques-uns pourraient être cultivés avec profit, mais le plus grand nombre ne produiraient que d'une façon transitoire." Voilà pour le sol morainique.

Le sol d'alluvion au contraire, localisé, comme nous l'avons dit, dans le voisinage des rivières ou dans les vallées des rivières, a une valeur bien plus grande. C'est un sol profond, analogue à celui de la grande plaine du St-Laurent. Sa composition générale

rale est plus riche; il est éminemment propre à l'agriculture et, avec des soins intelligents, il devra donner indéfiniment d'excellentes récoltes.

Doit-on conclure de là qu'il faille absolument condamner tout défrichement des parties morainiques? Non pas. Les moraines peuvent quelquefois constituer d'assez bonnes terres. Mais elles exigent un mode de déboisement et de culture à part le plus souvent plus dispendieuse. Le défrichement en particulier doit être révisé sans faire usage du feu, autant que faire se peut. Le feu en effet fait disparaître les matières végétales du sol. Or celles-ci sont de véritables réserves de substances alimentaires pour les récoltes futures, et la cendre qu'il laisse après son passage ne peut guère faire sentir son action bienfaisante plus de deux ou trois ans; elle constitue un engrais essentiellement transitoire. L'exploitation de ces lots sera donc toujours moins avantageuse, et on ne devra jamais en attendre les mêmes profits que ceux des sols d'alluvion. Il y a là des conditions spéciales qui demandent à être examinées et jugées par des hommes de l'art.

Dans tous les cas, on peut se demander s'il serait de bonne politique de diriger inconsidérément la colonisation vers ces régions qui, de leur nature, sont tout au plus à demi fertiles, étant donné que d'autres, dans le voisinage, offriraient plus de garanties. L'existence d'un petit nombre de bons lots dans un canton n'en justifierait pas, il me semble, l'ouverture au défricheur. Pourquoi ne pas y laisser pousser tranquillement la forêt? La valeur du bois augmente tous les jours; et, pour peu que cette augmentation se continue, ou

même que la valeur actuelle se maintienne, on peut affirmer que ces forêts réservées donneront plus de profit à la province que les malgrecs récoltes qu'on arriverait peut-être à retirer du sol.

Cependant, en étudiant ce point délicat de la colonisation de nos régions montagneuses, nous ne devons pas perdre de vue que, dans ces massifs, on rencontre de vastes surfaces glaciaires ou marines, et qui, par suite, sont éminemment propres à l'agriculture. Telles sont entre autres les riches vallées des lacs St-Jean, Témiscamingue et autres, sans parler des plaines ébelonnées le long de plusieurs grandes rivières de la région du nord et du sud.

Donc, colonisons de ce côté, si on le veut, mais mettons-y beaucoup de discrétion. N'allons pas, sous le spécieux prétexte de créer de nouvelles paroisses, ou encore de développer celles qui existent déjà, diriger inconsidérément les colons vers les endroits où ils seront probablement dans la gêne toute leur vie, et où ils auront de la difficulté à élever leurs enfants et à les établir.

Agriculter autrement serait s'exposer à les voir un jour abandonner la partie, pour aller chercher ailleurs des avantages qu'ils n'auraient pas trouvés sur des lots où ils avaient pourtant tenté fortune avec tant de courage.

Je ne parle pas ici à la légère. Il suffit de visiter quelques cantons du nord ou du sud, colonisés depuis trente ans ou plus, pour y rencontrer beaucoup de terres défrichées qui sont maintenant abandonnées; beaucoup d'autres que les propriétaires vendraient pour une somme qui ne représente pas même la valeur des édifices qui y ont été construits;

que la valeur actuelle se maintient, on peut affirmer que ces forêts donneront plus de profit à la province que les malgres révoquées qu'on arriverait peut-être à cultiver.

En étudiant ce point de la colonisation de nos régions montagneuses, nous ne devons pas perdre de vue que, dans ces massifs, on rencontre de vastes surfaces qui ont été remaniées par les eaux courantes ou marines, et qui, par suite, sont naturellement propres à l'agriculture. Telles sont entre autres les vallées des lacs St-Jean, la langue et autres, sans parler des îles échelonnées le long de nos grandes rivières de la région du sud.

En colonisant de ce côté, si on ne mettons-y beaucoup de précautions, nous allons pas, sous le prétexte de créer de nouvelles terres, nous en créons d'autres en détruisant celles qui existent déjà, dirigeant inconsciemment les colons vers les endroits où ils ne pourront probablement pas vivre, et où ils auront toute la difficulté à élever leurs familles.

Il ne faut pas s'exposer à abandonner la partie, à chercher ailleurs des avantages qu'on n'aurait pas trouvés sur place, à avoir tenté sans succès de faire quelque chose de courage.

Il ne faut pas ici à la légère. Il ne faut pas coloniser quelques cantons du Nord, colonisés depuis longtemps, pour y rencontrer des terres défrichées qui ont été abandonnées ; beaucoup de ces propriétés ne valent pas la somme qui ne leur a été payée, même la valeur des constructions ;

d'autres encors qu'on laisserait à n'importe quel prix, pourvu qu'on n'en eût plus la charge. Tout ce brave monde veut s'en aller sans s'inquiéter autrement de perdre ainsi le fruit de nombreuses années de travail. Le passé est trop triste, l'avenir trop sombre, pour ne pas leur faire perdre courage tout à fait.

Voilà autant de cultivateurs ou de fils de cultivateurs qui se dirigeront tôt ou tard vers les usines des centres manufacturiers canadiens ou américains.

Je connais de science personnelle, entre Trois-Rivières et la Malbaie, sur la rive sud du bouclier canadien, des paroisses, ou mieux des embryons de paroisses, qu'on n'aurait jamais dû ouvrir au défrichement. Depuis un demi-siècle et plus, les cultivateurs y traînent une misérable existence, sans aucun espoir de voir leur sort ou celui de leurs enfants s'améliorer un jour. Et c'est vraiment merveilleux de trouver ces braves gens retenus ainsi sur place par le seul attachement au triste coin de terre qui les a vu naître ou qui a été témoin de leurs premiers labours. Des personnes, que j'ai tout lieu de croire bien renseignées, affirment la même chose de quelques localités situées en arrière de Trois-Rivières, dans la région du Nominique, le long du chemin de fer du Lac St-Jean et ailleurs.

On a dit quelques part qu'il fallait concéder ces malgres lots pour assurer la continuité des groupes de colons, l'entretien des chemins, etc. ; que ces lots morainiques pouvaient donner de bonnes récoltes, si on les défrichait et si on les cultivait d'une manière appropriée à leur nature. C'est possible. Mais, au moins, qu'on

avertisse le nouveau colon du rôle qu'on lui réserve. Surtout qu'on lui dise bien clairement qu'il devra cultiver d'une manière spéciale, ne demander au sol que quelques espèces de récoltes, et renoncer aux autres. Et si, malgré tout, il tient encore à tenter l'épreuve, il ne devra s'en prendre qu'à lui des mésaventures qui l'attendent.

Cependant, en dirigeant le colon vers ces régions pauvres, prenons garde, car nous jouons ici avec la fortune publique, avec la richesse nationale. Le sol dont il s'agit, avant que le colon ne s'en empare n'était pas un désert. Il pouvait être coté à un prix assez élevé, soit à cause de la valeur de la forêt qui le couvrait, soit à cause du régime régulier que celle-ci assurait aux rivières et, par suite, au développement normal des forces hydrauliques. Par conséquent, si le sol est de qualité tout à fait inférieure ; si la forêt une fois disparue, la surface perd bien vite toute valeur au point de vue agricole et la terre finit par être abandonnée ; si, après tout cela, il faut attendre un siècle ou plus pour voir renaître une seconde forêt exploitable, soit qu'elle ait repoussé d'elle-même, ou soit par suite de procédés de sylviculture toujours dispendieux ; nous n'avons qu'une chose à faire : éloigner le colon et conserver précieusement la forêt. Car celle-ci donnera toujours des revenus au pays, alors que le colon aurait misérablement végété dans la gêne ou l'indigence, lui et ses enfants, sans aucun profit pour personne.

Quand nous parlons de forêts compromises sous prétexte de colonisation, les faits de ce genre ne manquent pas. D'après l'un des derniers rapports de M. Picbé, dans le seul

canton Archambault, huit milles carrés de bois ont été complètement dévastés par des colons sous prétexte de colonisation. Ces prétendus colons se sont simplement contentés d'enlever le bois, et, quand l'opération a été finie, ils ont tous disparu. Dans le comté de Bellechasse, je sais personnellement que plusieurs lots ont été absolument dépouillés par des prétendus colons qui, ils me l'ont avoué à moi-même, n'avaient jamais eu l'idée de faire un défrichement sérieux. Ils voulaient tout simplement "faire du bois", comme on dit, sans s'occuper d'utiliser plus tard le fond lui-même. Le plus triste, dans ce dernier cas, c'est que ces lots auraient été excellente pour l'agriculture.

Imaginons, si possible, l'état dans lequel ces pillards du domaine public laissent la forêt après leur passage. Elle ne se compose plus que de menus bois, de jeunes ou rachitiques, trop petites pour servir à la fabrication de la pulpe; et tout le monde sait que, dans cette industrie, on utilise jusqu'aux arbres de trois ou quatre pouces de diamètre. C'est une forêt virtuellement détruite.

Je me trompe, le dépouillement n'est pas aussi complet qu'on se peut-être porté à le croire. Il y reste bien encore quelque chose. Je veux dire les têtes et les branches des arbres abattus. On laisse tous ces déchets éparpillés sur le sol, aux hasards de la coupe. Il en résulte un fouillis inextricable qui empêche les jeunes arbres de se faire jour au soleil et de remplacer ceux qui ont été enlevés. Et ces déchets demeureront là des années, paralysant toujours la croissance des nouvelles générations, jusqu'à ce qu'elles disparaissent par

leur très lente décomposition sur place.

Cependant, les choses pouvant aller plus vite, et, en fait, c'est généralement ce qui arrive. Le feu se fait presque toujours de la partie. Allumé par la foudre ou la négligence des passants, il consume ces menues branches comme de l'amadou, et, simultanément, tout ce qui restait encore de vivant dans la forêt. Cette fois, le sol est absolument dénudé, et, pendant des siècles peut-être, il restera dans cet état. Et si on a affaire à une terre peu profonde à un sous-sol rocheux, ou encore s'il s'agit de surfaces à pentes raides, sur lesquelles l'action érosive du ruissellement superficiel est puissante, le feu détruit tout, même la mince couche d'humus dans laquelle poussaient les arbres de première venue et le roc vif est mis à nu. Cette fois, on peut dire que c'est la ruine pour toujours.

Et c'est ainsi qu'on a quelquefois le lamentable spectacle d'une partie notable d'une portion de la fortune publique indéfiniment compromise pour le plus grand avantage d'individus qui auront tout au plus réalisé quelques piastres aux dépens du pays.

Jusqu'ici j'ai parlé surtout de la surface du houquier canadien comme région de colonisation. Les mêmes considérations doivent s'appliquer au reste de la province, aux monts Notre-Dame et à leurs contreforts tout comme aux Laurentides. Donc, partout où il y aura lieu de craindre un conflit entre les intérêts forestiers et les véritables intérêts agricoles, on devra examiner la situation très froidement. Sachons alors ne pas nous laisser éblouir à priori par ce grand

très lents décomposition sur
 e.
 Cependant, les choses peuvent aller plus vite, et, en fait, c'est généralement ce qui arrive. Le feu se met toujours de la partie. Allumé par la foudre ou la négligence de l'homme, il consume ces menus bois communs de l'amadou, et, finalement, tout ce qui restait en vie du vivant dans la forêt. Cette forêt est absolument dénudée, pendant des siècles peut-être, il est dans cet état. Et si on a une terre peu profonde à l'ouest des rochers, ou encore s'il y a des surfaces à pentes raides, quelles que soient les actions destructives du feu, le feu détruit tout, même les bûches d'humus dans laquelle sont les arbres de première main. Le roc vif est mis à nu. Cette forêt peut dire que c'est la ruine pour toujours.

Il est ainsi qu'on a quelquefois un spectacle d'une partie d'une portion de la fortune indéfiniment compromise sans grand avantage d'indemnités pour tout au plus réalisés par les dépens du

J'ai parlé surtout de la situation du bouclier canadien comme une colonisation. Les mêmes principes doivent s'appliquer au Québec, aux monts Notre-Dame, leurs contreforts tout les Laurentides. Donc, par là, il y aura lieu de craindre un conflit d'intérêts forestiers et d'intérêts agricoles. On ne peut pas améliorer la situation très froide sans alors ne pas nous inquiéter a priori par ce grand

mot de colonisation dont on abuse quelquefois; sachons nous débarrasser de toutes les influences politiques ou autres, et éclairons de bonne foi le futur colon sur la valeur du lot qui lui est offert. Assurons-nous en même temps—je parle ici un peu comme si j'étais agent des terres—que l'acheteur est un véritable colon et non pas un écumeur de bois, toujours prêt à transporter sa petite scierie mécanique à cet endroit de la forêt que son petit négoce n'a pas encore décimé. Prenons garde d'être la victime de ce véritable chevalier d'industrie. Au contraire, sachons faire à cet ennemi de la forêt et, par conséquent, de la fortune publique, une guerre implacable et sans merci. Autant le véritable colon mérite d'être protégé et encouragé de toutes les façons, autant ce fourbe doit être traqué sans relâche ni trêve.

Dans cette lutte de chaque instant contre les pillards, les destructeurs de nos forêts, nous ne devons pas oublier le grand industriel, le marchand de bois. Plusieurs de ceux-ci, dit-on, sont loin d'observer les clauses de leurs contrats; et, de la façon des exploitants, il leur arrive de ruiner les concessions qui leur sont accordées. Avec cette différence cependant que la destruction se fait chez eux plus en grand et d'une façon plus complète. Chacun agit suivant ses ressources. À ces magnats des affaires, il conviendrait d'imposer une surveillance très active, et on devrait leur retirer leurs licences sans aucun scrupule, du moment qu'un délit serait nettement constaté. Qui sait? Peut-être suffirait-il d'une ou deux exécutions pour rendre les autres plus circonspects et plus honnêtes.

Mais après tout, me demandera-t-on peut-être, que feriez-vous si vous étiez ministre? Tout d'abord, qu'on me permette de remarquer que la question me paraît oiseuse, car, n'étant ni rouge ni bleu, je ne serai jamais ministre. Soyez sûr d'ailleurs que je m'en console facilement, car il est toujours infiniment plus facile de dire ce qu'il faut faire que de le faire soi-même. Mais, dans l'hypothèse, je me figure que je ne ferais peut-être pas plus mal que les autres.

Je n'accepterais, cela va sans dire que le portefeuille de ministre des terres et forêts, et, comme je devrais être—toujours dans l'hypothèse—ministre évincé, je ne me verrais pas exposé aux aléas multiples, ni aux résultats souvent inattendus des élections, par conséquent, je serais absolument indépendant de toutes les cabales et de toutes les pressions politiques. Dans ces conditions, je commencerais par faire examiner à fond toutes les parties boisées de la province, et j'établirais ainsi un départ rigoureux entre les régions franchement agricoles et celles qui devraient être conservées en forêt. Puis choisissant un ou plusieurs cantons agricoles dans les différents coins du pays—il paraît qu'il y en a partout, du moins, c'est ce que j'ai entendu dire les guides officiels du colon,—je ferais arpenter les lots sur quatre ou cinq milles carrés et ouvrir les chemins. Les lots seraient vendus un peu plus cher, afin de rentrer dans les déboursés causés par la construction préalable des chemins. À moins que, le gouvernement étant assez riche, les lots fussent donnés au colon en toute propriété, ce qui serait l'idéal. Au centre, je ré-

serverais une terre pour l'église, une autre pour l'école, puis j'y appellerais les colons. Mais, à cette phase de l'entreprise, il y aurait quelques précautions à prendre. La plus importante, je crois, serait de ne pas concéder au même individu un trop grand nombre de lots consécutifs, afin de ne pas trop espacer les maisons. Je ne parle pas d'autres menus détails qu'il serait plus avantageux de régler sur les lieux mêmes, suivant les circonstances. Il me semble que, de cette façon, j'arriverais à établir, dans un temps relativement court, un bon nombre de centres puissants de colonisation et à éviter du coup toute pression intéressée, de quelque côté qu'elle puisse venir.

On me dit que ce plan, qui d'ailleurs n'est pas de moi, mais que je tiens d'un ancien missionnaire qui a vécu longtemps au lac Témiscamingué, a déjà été exposé à nos ministres et qu'on est en train de le réaliser dans la mesure du possible. J'en remercie le ciel. Désormais donc, les choses vont aller très bien, dans le meilleur des mondes.

Il y a quelques années, lors de la réunion à Québec de l'Association forestière du Canada, parmi les importants travaux qui furent lus au cours des séances, on remarqua tout particulièrement l'étude d'un savant entomologiste de Lévis sur les insectes nuisibles aux forêts. L'énumération de ces ennemis des bois, quoique parfaite qu'elle fût, me parut présenter certaines lacunes, et je me permis de suggérer l'addition de trois insectes, oubliés par le spécialiste, et qui, dans mon opinion, font plus de tort aux forêts que tous les autres ensemble. Ces terribles insectes, vous ne les rencontrerez jamais dans les

collections savamment classées et étiquetées des musées; cependant tout le monde les connaît car ils courent les rues. En voici les noms: "Ignorantia vulgaris, Indifferentia communis et Influentia politica."

Où sans doute, et nous devons le dire bien haut, l'indifférence et l'ignorance, voilà deux terribles ennemis de nos forêts. Car, à prendre les choses telles qu'elles nous paraissent, c'est à peine si, chez plusieurs d'entre nous, on commence à se douter qu'il y ait une question forestière. Et quelquefois ceux-là même se disent, comme pour calmer leur conscience: "Etant admis que cette question existe, il ne nous appartient pas à nous, simples citoyens, de la résoudre, mais cela regarde les pouvoirs publics", et on laisse aller les choses comme par le passé, sans s'occuper autrement du sort que l'on prépare à ceux qui nous succéderont. Les générations futures, se dit-on, à quoi bon y penser? Quand le temps sera venu, nos fils feront comme nous, ils se débrouilleront. C'est la léthargie aveugle au moment du danger.

Il est urgent plus que jamais, et pour tous les citoyens, d'examiner à fond cette question forestière, précisément à raison de son importance, de sa complexité et de la difficulté que présente sa solution. Nous devons travailler à former l'opinion publique par une discussion sérieuse, conduite sans parti pris, discussion à laquelle tous les intéressés, c'est-à-dire, tout le monde devrait prendre part. A ce propos, si on me permettrait une suggestion, je demanderais à la Société d'économie sociale de Québec de s'emparer de ce sujet et de le traiter à tous les points de vue, en s'inspirant des conditions

collections savamment classées et
 étiquetées des musées ; cependant
 tout le monde les connaît car ils courent
 les rues. En voici les noms ;
 ignorantia vulgaris, Indifferentia
 communis et Influentia politica,
 qui sans doute, et nous devons le
 dire bien haut, l'indifférence et
 l'ignorance, voilà deux terribles en-
 nemis de nos forêts. Car, à prendre
 des choses telles qu'elles nous paraissent
 c'est à peine si, chez plusieurs
 d'entre nous, on commence à se dou-
 ter qu'il y ait une question forestière
 et quelquefois ceux-là même se
 rassurent, comme pour calmer leur cons-
 cience : "Etant admis que cette ques-
 tion existe, il ne nous appartient pas
 nous, simples citoyens, de la résoudre
 mais cela regarde les pouvoirs
 publics", et on laisse aller les choses
 par le passé, sans s'occuper
 de ce qui se fait du sort que l'on prépare
 pour ceux qui nous succéderont. Les gé-
 nérations futures, se dit-on, à quoi
 leur en va-t-il ? Quand le temps sera
 venu, les fils feront comme nous, ils
 s'occuperont. C'est la léthargie
 au moment du danger.
 Il est urgent plus que jamais, et
 nous les citoyens, d'examiner à
 la question forestière, pré-
 cisément à raison de son importance,
 de sa complexité et de la difficulté
 de sa solution. Nous devons
 nous efforcer de former l'opinion pu-
 blique par une discussion sérieuse,
 dans tous les partis, discussion
 ouverte à tous les intéressés, c'est-
 à-dire que le monde devrait pren-
 dre nos propos, si on me per-
 met de le suggérer. Je demande
 à la Société d'économie sociale
 de s'emparer de ce sujet et de
 le traiter à tous les points
 de vue, inspirant des conditions

économiques du pays. C'est une étude
 digne de tenter tous les esprits
 éclairés et vraiment patriotiques.

Quant aux influences, aux intri-
 gues politiques, je crois qu'elles
 constituent le plus terrible des
 dangers qui menacent nos forêts, celui
 qui, de tous, est le plus à craindre.
 L'électeur en effet, assailli d'exploita-
 tion forestière, menace son député
 de changer de couleur si celui-ci ré-
 fuse d'user de son influence pour
 obtenir des pouvoirs publics ce qu'il
 désire, c'est-à-dire des terres à bois
 exploitables ; le député de son côté
 exerce toute une pression savamment
 calculée sur le malheureux minist-
 re dont il est d'habitude un des
 plus fermes soutiens. Et dans ce la-
 mentable conflit de l'intérêt public
 et de convoitises insouvenables, c'est
 trop souvent la forêt qui devient la
 victime. Voilà comment on peut
 s'expliquer cette réponse navrante que
 l'on dit avoir été faite autrefois et
 qui a bien longtemps par un ministre aux
 abois à quelqu'un qui lui disait que,
 d'après les données de la science fo-
 restière, on ne devait pas ouvrir tel
 ou tel canton à la colonisation : "La
 science forestière, peut-être disait le
 ministre mais l'intérêt politique !"

Voilà donc les trois ennemis à qui
 nous devons faire une lutte sans trê-
 ve ni relâche. Le bon combat est déjà
 commencé et il se poursuit vigoureu-
 sement. Les pouvoirs publics sont en
 éveil. Tous, nous tenons à conser-
 ver notre principale richesse nation-
 nale, et c'est en dépit même de l'in-
 curie souvent trop marquée hélas !
 des propriétaires, je veux dire la nô-
 tre propre. Nous voulons aussi la
 protéger contre les convoitises mal
 déguisées de nos puissants et insa-
 turables voisins. Quoiqu'on en dise,
 soyons bien assurés que nos forêts,

en dépit de toutes leurs richesses, ne
 sauront pas suffire pendant long-
 temps à nos propres besoins et, en
 même temps, apaiser l'appétit gar-
 gantuesque des américains, car celui-
 ci, dans l'état actuel des choses, me-
 nace d'aller toujours en augmentant.
 Soyons plutôt trop prudents que pas
 du tout ; séparez nos véritables intérêts des
 leurs, et que leur exemple même,
 menaçés qu'ils sont à courte échéan-
 ce, Restons du bon côté de la ligne
 de séparation d'une famine de bois, nous serve
 de leçon. Il n'y a pas de richesses,
 quelque considérables qu'elles soient
 qui puissent résister à une exploita-
 tion irrationnelle. Quand on dépense
 à la fois capital et intérêt, on arrive
 nécessairement à la banqueroute, et
 souvent plus vite qu'on ne le pense.

Permettez-moi, en terminant, de
 citer à ce sujet une voix plus auto-
 risée que la mienne. Tout dernière-
 ment, M. Henry, professeur à l'École
 forestière de Nancy, écrivait à M.
 Piché : "Cette classification en ter-
 res agricoles et terres forestières me
 paraît bien utile. Si elle avait existé
 en France on n'aurait pas défriché
 des centaines d'hectares qu'il faut
 reboiser maintenant. La flore herba-
 cée et l'état de la végétation arbores-
 cente vous guideront plus sûrement
 peut-être, et surtout plus vite que
 l'analyse du chimiste. Englobez dans
 les terres agricoles les surfaces qui
 sont manifestement fertiles. Il sera
 toujours temps, à mesure que la co-
 lonisation s'étendra, de diminuer un
 peu la part du territoire forestier en
 donnant peu à peu aux agriculteurs
 les meilleures parties de ce territoire."

En parlant ainsi, M. Henry avait
 sans doute à la pensée ce qui se pas-
 se actuellement en France. Après une
 dilapidation sans nom des forêts de

montagnes pendant la révolution française, le pays se trouve maintenant en face de deux dangers : Inondations annuelles désastreuses et famine de bois. On craint chez le public français qui pense, de voir se réaliser la prédiction de Colbert, jacobin, qui disait que la France périrait un jour faute de bois. Voilà pourquoi le gouvernement français s'est mis aujourd'hui vigoureusement à l'oeuvre. Il consacre des millions à reboiser les pertes dénudées des Alpes, des Pyrénées et des Ardennes, partout où la chose est matériellement possible, il espère arriver ainsi à régulariser les cours d'eau les torrents de montagnes, de façon à diminuer les dangers des inondations. C'est encore dans le même but qu'il réglemente avec plus de soin les pâturages des hauts plateaux, afin d'assurer au sol une plus grande stabilité. Grâce à ces sages mesures, on arrivera à rétablir l'état primitif.

Et savez-vous donc combien d'années la France compte avoir terminé cette tâche de réfection du domaine public forestier ? Pas avant un ou deux siècles, et cela coûtera des centaines de millions. Bel exemple d'un gouvernement qui ne craint pas d'attendre, ni de décréter des mesures qui ne produiront leur plein effet que dans cinq ou six générations.

Donc en matière de forêts, il faut que les pouvoirs publics sachent déployer une grande prudence et une sage clairvoyance. Leur responsabilité est énorme, et ils ne peuvent pas

espérer remplir tout leur devoir, s'ils ne s'efforcent pas de voir aussi loin que possible dans l'avenir. Nous suggérerions humblement, à ce propos, de passer par dessus tous les intérêts mesquins du moment, et d'avoir constamment devant les yeux la souveraine importance de la pérennité de la fortune nationale. Certes, après tout, si les ministres changent quelquefois, le pays et ses intérêts économiques demeurent.

J'en fini. Avant de vous dire adieu ou au revoir, je me crois obligé de faire apologie pour le ton un peu sec, un peu cassant peut-être dont je me serais servi dans quelques-unes de mes affirmations. Veuillez croire que je n'ai nullement la prétention d'imposer, sans espoir de retour, une manière de voir plutôt qu'une autre. Les questions scientifiques ou économiques n'ont absolument rien de dogmatique. Elles restent toujours ouvertes à la libre et loyale discussion.

Tout ce que j'ai voulu faire, en préparant ce travail, a été de démontrer l'existence à Québec d'une question forestière doublée d'une question de colonisation. Si vous croyez que ce délicat problème est encore à résoudre je suis sûr que vous vous renseignerez sur ses différents aspects, et que vous en arriverez à une solution rationnelle. Si celle-ci ne cadre pas avec ma manière de voir, tout en étant plus sérieusement motivée, je ne serai pas le dernier à vous en dire.

cher remplir tout leur devoir, s'ils s'efforcent pas de voir aussi loin que possible dans l'avenir. Nous agirons humblement, à ce point de passer par dessus tous les intérêts mesquins du moment, et nous nous adresserons constamment devant les yeux du souverain à l'importance de la politique de la fortune nationale. Car, en tout, si les ministres changent quelquefois, le pays et ses intérêts économiques demeurent.

En fin. Avant de vous dire adieu et de revir, je me crois obligé de s'excuser pour le ton un peu sec, qui cassant peut-être dont je me suis servi dans quelques-unes de mes affirmations. Veuillez croire que nullement la prétention d'imposer sans espoir de retour, une méthode de voir plutôt qu'une autre. Les questions scientifiques ou économiques n'ont absolument rien de technique. Elles restent toujours à la libre et loyale discussion.

Comme j'ai voulu faire, en prévision de ce travail, a été de démontrer à Québec d'une question doublée d'une question de son. Si vous croyez que ce problème est encore à résoudre par que vous vous renseignez sur différents aspects, et que vous arriveriez à une solution relative. Si celle-ci ne cadre pas avec la manière de voir, tout en sérieusement motivée, je vous prie de le dernier à vous applaudir.

LA PARCELLE DE BOIS DU CULTIVATEUR

CONFÉRENCE DONNÉE DEVANT L'ASSOCIATION FORESTIÈRE CANADIENNE, A SA RÉUNION DE MONTREAL, LE 12 MARS 1908

Dans les quelques notes qui suivent, je ne m'occuperai que des cultivateurs de la province de Québec, et même je restreindrai encore le cadre de mon travail au district de Québec proprement dit, parce que c'est celui avec lequel je suis plus familier. Cependant, je crois que les conditions économiques du reste de la province sont sensiblement les mêmes, si l'on veut bien tenir compte des modifications résultant de circonstances locales qui varient nécessairement d'un endroit à l'autre.

On sait par les recensements officiels que, de tous les pays du monde, c'est aux Etats-Unis que se fait la plus grande dépense de bois en proportion de la population. On avertit cru dans le temps que l'usage qui se répand de plus en plus de métaux de construction inconnus, il y a cinquante ans—le fer et le béton—aurait diminuer cette dépense de bois, mais, en réalité, il n'en a rien été.

Au contraire, on constate que, d'une année à l'autre, la consommation du bois suit une progression croissante. Cette augmentation est due, en grande partie au développement si rapide des chemins de fer, des lignes télégraphiques et téléphoniques et surtout à la dévorante industrie de la fabrication de la pulpe.

Une lettre que je viens de recevoir de France affirme qu'il "est bien certain que, surtout les besoins de pâte à papier, il s'exploite dans toute l'Amérique du Nord beaucoup plus de bois que la nature n'en produit. A ce train, s'il continue sans être en rien enravé, la ruine totale de vos cinq cents millions d'hectares de forêt, sera l'affaire tout au plus d'un demi-siècle."

Voilà pour les Etats-Unis.

Les chiffres officiels que nous avons pour la province de Québec ne nous permettent pas de dire que le même état de chose existe chez nous.

Cependant il est infiniment probable que nous dépensons, toute proportion gardée, autant de bois que nos voisins, étant donné surtout que l'emploi de la houille pour le chauffage domestique est virtuellement inconnu dans nos campagnes. Partout où se chauffe au bois, on construit les édifices privés en bois, on enclos les champs avec des pieux de bois. Par conséquent chaque habitant de Québec dépense certainement autant de bois sinon que son voisin des États-Unis, et, tel comme chez nos voisins, cette dépense doit aller en augmentant.

C'est dire la grande valeur pour le cultivateur de la parcelle de forêt qu'il possède encors. En effet, c'est elle qui lui épargnera de grandes dépenses en lui assurant à la fois et le bois d'oeuvre et le bois de feu; et c'est encore elle qui lui permettra de réaliser de temps en temps des profits assez considérables par la vente des produits d'une coupe bien réglée, lorsque les circonstances le lui permettront ou le lui imposeront.

Aussi est-il admis par tous que, de deux fermes voisines, et, par conséquent, à soi également fertile, celle qui possède encore une quantité de bois capable de remplir les conditions énumérées plus haut a une valeur plus grande que l'autre. Elle est, si l'on peut dire, plus complète, et le propriétaire a l'avantage d'avoir à sa disposition, chez lui, tout ce qui lui est nécessaire. Et qu'on ne dise pas que ces acres de terre non défrichées donneraient plus de revenu si on les mettait en culture. Cela est possible dans quelques cas particuliers. Mais, en pratique, et pour les raisons déjà données, le cultivateur préfère toujours, avec raison, une propriété contenant quelques écrous de

forêts à une autre qui n'en aura plus.

Il est donc de suprême importance que le cultivateur possède sur sa propriété, ou dans son voisinage immédiat, une parcelle de forêt, sur laquelle il puisse prendre sans trop de frais tout le bois d'oeuvre et de feu dont il aura besoin.

Qu'on me permette de citer, à l'appui de cette affirmation, ce qui se passe dans un grand nombre de paroisses échelonnées le long de la rive droite du St-Laurent, depuis la comté de Bellechasse jusqu'à celui de Rimouski. Dans ces anciennes paroisses qui bordent le fleuve, presque toutes les terres ont été complètement défrichées. Elles étaient excellentes, et les propriétaires ont tenu à les mettre en valeur dans toute leur étendue. D'autant que, dans les temps reculés des premiers défrichements, on trouvait encore le bois à une assez faible distance, du côté du sud, et, par suite, la question de son approvisionnement ne paraissait pas encore inquiétante. De plus, vers 1825, dans la région de Kamouraska, à la suite d'un été très sec, le feu consuma à peu près tout ce qui restait de forêt, à tel point que les cultivateurs purent parfaire le défrichement à très peu de frais. Ce fut la disparition définitive de la forêt.

Depuis, les cultivateurs de cette région sont obligés d'acheter et de transporter à grands frais, non seulement le bois d'oeuvre qui leur est nécessaire pour faire de nouvelles constructions ou pour réparer les anciennes, mais encore, et surtout, jusqu'au dernier morceau de bois de chauffage. Et aujourd'hui ce bois de feu, il doivent l'aller chercher à douze ou quinze milles, du côté de la montagne. Ceux qui le leur vendent vont eux-mêmes le moissonner à sept

ou huit milles. Le prix au tonneau, quinze ans plus tôt, n'avait jamais atteint \$2.50, et il est maintenant passé à \$2.50.

L'hiver tout exclusivement consacré au bois, et les autres tout consacrés à son bois, du moment où la coupe lui permet de sucrer. Un cultivateur qui possède, dans une paroisse, un terrain situé à une grande distance, et qui n'a pas encore défriché, n'a pu de la coupe et que leur besoin, aux sols secs, aux animaux séquent, rigoureux, charriés de bois, et de temps. Ce qui les habilitent à couper avec plus de facilité, se qu'à fatiguer de détériorer leur courses sans fin, pour la nourriture à la che et, par conséquent, diense.

Cet état de choses dans plusieurs des autres paroisses, surtout dans le St-Laurent. Partout où il y a de la coupe de bois, le prix augmente à mesure que se le procurent les gens, qui prévoient le moment où ils devront, et où ils ne peuvent bien trouver ce qui est nécessaire à leur usage, de combustible.

ts à une autre qui n'en aura plus. est donc de suprême importance le cultivateur possède sur sa propriété, ou dans son voisinage immédiate une parcelle de forêt, sur laquelle il puisse prendre sans trop de coût le bois d'oeuvre et de façon qu'il aura besoin.

En me permette de citer, à l'appui de cette affirmation, ce qui se passe dans un grand nombre de paroisses échelonnées le long de la rive du St-Laurent, depuis la comté de Bellechasse jusqu'à celui de Rivière. Dans ces anciennes paroisses qui bordent le fleuve, presque toutes les terres ont été complètement défrichées. Elles étaient excellentes et les propriétaires ont tenu à les mettre en valeur dans toute l'étendue. D'autant que, dans les dernières années, des premiers défricheurs on trouve encore le bois à une faible distance, du côté du fleuve, par suite, la question de son approvisionnement se paraissait sans inquiétude. De plus, vers la fin de la région de Kamouraska, pendant un été très sec, le feu a été très près de tout ce qui restait, à tel point que les cultivateurs ont pu faire le défrichement sans beaucoup de frais. Ce fut la dernière défriche de la forêt.

Les cultivateurs de cette région sont obligés d'acheter et de brûler à grands frais, non seulement le bois d'oeuvre qui leur est nécessaire pour faire de nouvelles paroisses ou pour réparer les anciennes, et surtout, pour acheter un morceau de bois de charbon aujourd'hui ce bois de charbon veut l'aller chercher à une dizaine de milles, du côté de la paroisse où il le leur vendent et ils ne peuvent le moissonner à sept

ou huit milles plus loin. Aussi les prix en ont-ils doublé depuis une quinzaine d'années. L'épinette qui se vendait jadis \$1.00 à \$1.50 la corde, a atteint \$2 ou \$3.00 ; l'érable est passé de \$2.50 à \$5 ou \$6.00.

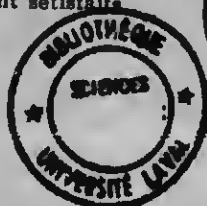
L'hiver tout entier est presque exclusivement consacré à ce charriage de bois, et le cultivateur doit y mettre tout son temps, soit qu'il achète son bois du marchand, soit qu'il aille le couper lui-même sur la lot à bois de sucre. Un hiver, alors que le bois qu'il possède, lequel lot est toujours situé à une grande distance de sa résidence, il est juste de dire que durant cette saison, nos cultivateurs ont peu de chose à faire sur la ferme et que leur besogne se limite, en général, aux soins quotidiens à donner aux animaux domestiques. Par conséquent, rigoureusement parlant, ce charriage de bois n'est pas une perte de temps. Cependant, je me figure que les habitants pourraient s'occuper avec plus de profit à autre chose qu'à fatiguer leurs chevaux et à détériorer leurs voitures dans ces courses sans fin, sans compter que la nourriture à donner à leurs bêtes doit être alors plus soignée, plus riche et, par conséquent, plus dispendieuse.

Cet état de chose se retrouve encore dans plusieurs anciennes paroisses des autres comtés de notre district, surtout sur le rive sud du St-Laurent. Partout c'est une quasi disette de bois. Le prix de ce charbon augmente à mesure que la difficulté de se le procurer s'accroît, et les gens, qui prévoient l'avenir, se demandent où cette progression s'arrêtera, et où leurs enfants pourront bien trouver ce qui, plus tard, sera nécessaire à leur approvisionnement de combustible.

Telle est la situation des centres agricoles les plus anciens des environs de Québec. Doit-on en dire autant des paroisses relativement récentes de notre région, de celles, par exemple, où le travail de défrichage n'est pas encore terminé ? Peut-on espérer que, là au moins, les défricheurs seront assez prudents pour conserver sur leurs propriétés une étendue de forêt capable de subvenir à tous leurs besoins présents et futurs ? Il en était ainsi il y a une dizaine d'années. Sur chaque lot ou à peu près, on gardait une parcelle de forêt, suffisante pour fournir le combustible et presque tout le bois d'oeuvre nécessaire.

Mais à l'heure présente, les choses sont bien changées. Le bois de pulpe a acquis dernièrement une grande valeur, et des essences qui jadis ne valaient que fort peu sont maintenant cotées à des prix relativement élevés. Le résultat a été que les cultivateurs se sont mis à exploiter leurs réserves forestières et à en vendre les produits, soit directement aux fabricants, soit à des entrepreneurs qui font ainsi un commerce fort lucratif.

Cette modification dans le marché n'a été une véritable bonne fortune pour nos braves gens. Ils ont pu, de cette façon, améliorer leur situation, soit en éteignant leurs dettes criardes, soit en se procurant un confort dont ils n'avaient pas encore rêvé. Des curés des paroisses de la Beauce m'assurent que certains pères de famille réalisent de cette façon jusqu'à cinquante piastres par semaine. Ce gain qui se prolonge pendant les mois d'hiver est évidemment à l'aise, de sorte que tout le monde, créanciers et débiteurs, sont satisfaits.



En vérité, il n'y aurait rien à dire si ce commerce pouvait se continuer indéfiniment. On aurait tout simplement créé une nouvelle source de revenus et augmenté d'autant la richesse nationale. Malheureusement ces nouvelles conditions économiques, ces revenus inespérés ne seront quo passagers. Car les propriétaires, par cette exploitation intensive, demandent à leurs réserves forestières plus qu'elles ne produisent annuellement, sur des parcelles de bois produisant chaque année, disons cent pieds cubes de bois, on en récolte mille. Aussi les quelques acres boisées qu'on exploite de cette façon se dépeuplent-elles rapidement sous la hache du propriétaire. On prévoit que bientôt tout sera fini et alors le colon, non seulement ne retirera plus aucun profit de son lot de bois, mais encore il devra se procurer ailleurs, et à prix d'argent, la provision annuelle dont il aura besoin, tout comme dans les anciennes paroisses.

Ecoutez ce que me disait dernièrement un curé de la Beauce : "La moitié de ma paroisse est bonne au point de vue agricole ; le reste est trop rocheux, la culture y est trop difficile pour être payante. On cultive peu en général ; à peu près pas de blé. Et même, chose étonnante, plusieurs paroissiens font venir de l'ouest l'avoine nécessaire à la nourriture de leurs chevaux. On travaille au mines — il y en a de riches dans la paroisse — surtout on vend du bois. Un père de famille gagne ainsi jusqu'à cinquante plastres par semaine. Mais, dans dix ou quinze ans, tout sera épuisé. Alors que fera-t-on ? Comment vivra-t-on ?

Un autre m'assure que, dans vingt ans, le bois de commerce et même de feu sera disparu de sa paroisse ;

un autre croit que la crise arrivera chez lui dans quinze ans ; un autre, curé d'une paroisse plus-r-cente, recule la date à vingt-cinq ans. Puis, comme ses confrères, il se demande ce qui adviendra ensuite. Et la réponse qu'il donnait à cet angoissant problème est bien caractéristique. Permettez-moi de la citer textuellement. "Alors, disait-il, on fera chez nous ce qui se fait maintenant dans quelques régions du nord : on vendra pour vingt-cinq plastres des terres défrichées, bâties de grange et de maison."

Un missionnaire, fin observateur, qui a parcouru presque toute la province (région de Québec), et qui s'est bien rendu compte de ce qui se passe confirme et tout point les affirmations de ses confrères.

Dans une paroisse assez voisine de Québec, un cultivateur possédait une magnifique érablière qui lui donnait chaque printemps une bonne récolte de chauffage avait attein un haut prix, il abattit tous ses érables et les vendit comme bois de feu. Cette opération lui donna bien sur le coup quelques centaines de plastres ; mais maintenant il ne retire plus un sou, car le sol où poussaient ses érables est trop rocheux pour donner une récolte de céréales qui vaille. Dans une autre paroisse plus rapprochée de Québec, quelques cultivateurs vendent leurs érablières à des commerçants de bois. Ceux-ci coupent à blanc et laissent le sol complètement dénudé, couvert seulement des débris de toute sorte, avec la perspective que cette forêt, si riche autrefois, ne se reproduira jamais. D'autres plus avisés, ne vendent que leurs plus gros érables et en surveillent eux-mêmes la coupe. Une dizaine d'années plus tard, leurs érablières,



rajeunies, pourront être soumises à une nouvelle exploitation et donner de bonnes récoltes de sucre.

Vnllà des faits exacts. Sans doute, nous aurions tort de généraliser trop vite et de croire que le même état de choses se rencontre partout. J'espère qu'il n'en est pas ainsi et que, dans des régions que je ne connais pas, on met plus de soin et de prévoyance à conserver les forêts privées. Mais, tout de même, nous devons admettre que, chez un trop grand nombre de nos compatriotes, il y a une indifférence regrettable. C'est une mentalité à refaire, pour ainsi dire. Il faudrait inculquer aux intéressés le souci de l'avenir; leur faire comprendre qu'ils ne doivent pas s'occuper exclusivement du présent; qu'après eux, leurs enfants devront ou bien profiter de leur sagesse, ou bien pâtir des suites de leur imprévoyance. Et je crois que c'est de ce côté que nous devons diriger tous nos efforts, nous qui avons mission d'éclairer l'opinion publique. Car aujourd'hui, je le sais, si on demande à ces prodiges de leur fortune ce que deviendront leurs héritiers quand ils auront compromis de cette façon le meilleur de leurs revenus, ils répondent sans broncher: "Nos enfants, ils feront comme nous, ils se débrouilleront". C'est faire preuve d'une grande impéritie, trop grande, à vrai dire, pour n'être pas coupable, au moins dans une certaine mesure.

Il y a donc là une importante oeuvre sociale et patriotique à entreprendre et à mener à bonne fin. Naturellement nous ne devons pas songer à défendre à ces propriétaires de forêts privées d'exploiter leurs réserves. Ce serait justement le moyen de n'aboutir à rien. Car très souvent l'exploitation de ces bois est

nécessité par la gêne monétaire à laquelle se trouvent acculés certains colons. Tout ce que nous pouvons et devons faire, c'est de leur suggérer un moyen rationnel d'en tirer profit. Nous devons leur faire comprendre que leur devoir est de ne pas agir de façon à faire disparaître à tout jamais cette source de revenu; qu'ils ne doivent demander à leurs forêts que l'équivalent du bois qui y pousse chaque année; qu'il leur faut les exploiter de manière à les améliorer et à augmenter le rendement, et non pas à les ruiner. En un mot, il s'agit de les convaincre que leur intérêt bien entendu exige qu'ils reconcentrent à ces profits d'aujourd'hui, élevés, je le veux bien, mais transitoires, pour se contenter de gains plus modestes, mais qui dureront toujours. On peut espérer atteindre ce résultat pourvu qu'on y mette beaucoup de tact et de prudence. Alors nos gens moissonneront leurs forêts, comme ils font de leurs champs cultivés, mais ne les détruiront pas.

En pratique, on pourrait peut-être commencer cette éducation en conseillant aux cultivateurs qui sont à l'aise de reboiser les parties dénudées de leurs terres, celles qui ne rapportent rien au point de vue agricole et sur lesquelles on n'aurait jamais dû abattre les arbres. Mais si l'on trouve des gens dociles à ces conseils, il faudra leur faire clairement comprendre que, ce faisant, ils travaillent surtout pour leurs enfants et que, si, personnellement, ils ne peuvent songer à profiter d'une récolte qui ne sera mûre que dans quarante ou cinquante ans, leurs enfants, eux, en jouiront et béniront leur souvenir. A vrai dire, cette idée d' ménager la forêt pour n'en jouir que dans un avenir plus ou moins

éloigné, très difficile à saisir pour des gens à courte vue et qui ne pensent qu'aux intérêts présents, est une de celles que nous devons travailler de toutes nos forces à répandre dans le peuple. C'est d'aller en effet que nous devons attendre les résultats les plus fructueux. Car le jour où le peuple comprendra clairement que la forêt peut, non seulement durer indéfiniment, mais encore augmenter au rondsment par un aménagement rationnel, il sera le premier, j'en suis sûr, à demander d'être renseigné sur ce point et à suivre les directions scientifiques qu'on voudra bien lui donner.

À ce point de vue, les États-Unis nous donnent un exemple qui vaut d'être étudié et limité dans la mesure du possible. Persuadé de l'importance qu'il y a pour le bien de la nation de conserver et d'améliorer les parcelles de forêts privées, le gouvernement américain a créé un service spécial dont la but est de donner aux propriétaires tous les renseignements nécessaires pour atteindre cette fin. Sur simple requête, le gouvernement envoie à n'importe qui la demande un expert en science forestière qui examine la lot à planter ou la parcelle de forêt à développer. Après étude sur les lieux, le forestier officiel enseigne aux intéressés quelles sont les meilleures méthodes à suivre et en surveille lui-même, d'une année à l'autre, l'application.

Les conventions entre le gouvernement et les propriétaires sont très simples. Le gouvernement paie tous les frais d'examen, et le propriétaire s'engage à exploiter sa forêt, à son propre profit personnel, mais en suivant rigoureusement les directions qui lui ont été données. S'il arriva

qu'à raison de circonstances spéciales, il se voit dans la nécessité de pousser un peu son exploitation, s'il s'agit, par exemple, de faire face à des besoins imprévus ou de suppléer à l'insuffisance d'une récolte déficiente, la forestier de l'État est là pour indiquer comment s'y prendre. Et surtout alors que ses conseils sont précieux, puisqu'ils permettent au cultivateur d'augmenter sa vente sans compromettre trop gravement son capital forestier. Enfin, comme ces conventions entre le gouvernement et les propriétaires sont faites, intentionnellement et exclusivement, pour l'avantage de ces derniers, ceux-ci peuvent le rompre à dix jours d'avis, sans avoir à en donner les motifs aux autorités.

Devrait-on tenir ici la même ligne de conduite ? Le pourrait-on ? Ce n'est pas à moi de répondre. Un service de ce genre demande un personnel technique dont nos gouvernements ne disposent peut-être pas encore. Il y aurait bien un moyen de combler cette lacune : ce serait de fonder une école forestière régulièrement organisée, dont les élèves gradés seraient comme une pépinière de spécialistes éclairés.

On parle beaucoup à l'heure actuelle d'écoles spéciales de diverses sortes ; on veut en ouvrir dans plusieurs villes du pays ; et c'est très bien. On finira un jour, j'en suis sûr, par passer aux écoles forestières. Les richesses en bois que nous avons sont plus que suffisantes pour légitimer cette dépense. D'autant que ces écoles sont loin de coûter aussi cher que les écoles techniques proprement dites. De plus il est très probable que les exploitateurs de limites eux-mêmes seraient heureux de s'assurer les

services de ces spécialistes, tout comme la chose se pratique aux Etats-Unis. Déjà le gérant de très importantes limites m'a laissé entendre la chose. D'autres l'imiteraient sans doute, ce serait comme une nouvelle carrière ouverte à notre jeunesse instruite.

Dans tous les cas, en attendant le jour béni où cela sera possible, travaillons de toutes nos forces à répandre dans notre population agricole de saines idées sur la conservation des forêts privées. Je l'ai dit et crois l'avoir démontré plus haut, les lots à bois courent de grands dangers, et il ne faut rien moins que le concours de toutes les bonnes volontés pour arrêter la destruction complète de cette partie notable de la fortune publique et privée.

Au risque de commettre une grosse indiscretion, j'ajouterai que le clergé canadien-français peut jouer ici un rôle de la plus haute importance. En contact perpétuel avec le peuple, jouissant auprès de ses paroissiens d'une grande autorité, les conseils du curé seront toujours écoutés avec déférence et finiront certainement par produire des résultats surprenants. Il ne s'agit pas pour lui de faire

grand bruit, de donner des conférences retentissantes, de se mettre en frais d'éloquence. Au contraire; les conversations privées produiront plus d'effet. Un bon conseil donné en passant, mais à propos, fera réfléchir le cultivateur; puis l'idée lui viendra d'essayer, et alors le salut sera proche.

Mais en tout cela il y a un point de la plus haute importance dont il faut que nos gens soient bien pénétrés. Je l'ai mentionné plus haut et permettez-moi de le répéter en terminant: c'est de convaincre les intéressés que la forêt ne donne pas des moissons à courte échéance comme les céréales. Elle est plus lente à mûrir. Par conséquent, en travaillant aujourd'hui à l'aménager convenablement, on peut bien espérer travailler un peu pour soi, mais c'est surtout à l'avenir, à ses héritiers qu'il faut songer. Le mot de l'octogénaire de Lafontaine:

Mes arrières me devront cet ombrage, est toujours vrai; voilà ce qu'il ne faut pas oublier.

Faut-il le dire? Les plus grands obstacles viendront peut-être de ce côté.

C. LAFLAMME, Ptre.

